

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Jardin du Château de Godinne

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardin du Château de Godinne*

Nom du jardin	Jardin du Château de Godinne
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Yvoir
Date de création	1926
Auteur/ Créateur	Hector Mathieu, paysagiste à Dinant
Coordonnées	rue du Prieuré ; 5530, Godinne ;
Localisation	Latitude : 50.3496294 Longitude : 4.8677453999999

Historique

Le château - souvent improprement appelé prieuré -, l'église paroissiale Saint-Pierre et la Vieille Ferme forment un groupement remarquable en bord de Meuse, dont les volumes imbriqués s'échelonnent de l'époque gothique au XIX^e siècle. Le château, construit probablement par Henry de Wildre dans la seconde moitié du XVI^e siècle, est propriété de la prévôté de Poilvache jusqu'au XVIII^e siècle. Le corps de logis traditionnel de deux niveaux est précédé d'une cour d'honneur pavée bordée de remises à voitures du XIX^e siècle, fermée à l'est par une aile de brique reconstruite à la même époque, reliant deux pavillons et percée d'un porche central. Une large corbeille de buis occupe le centre de la cour. Dans l'axe du porche et séparé de l'ensemble par la rue du Prieuré, un portail de bois cantonné de piliers de pierre marque l'entrée d'un grand jardin emmuré laissé à l'abandon depuis plusieurs décennies. Côté cour, le château présente une façade traditionnelle en pierre de taille interrompue, sous l'étage, par un cordon larmier surmonté d'un bandeau de brique rappelant la hauteur des fenêtres initiales, toutes remplacées au XIX^e siècle par des baies rectangulaires. Dans le pignon gauche du logis est insérée une tourelle d'escalier octogonale en brique, harpée en matériaux alternés. Côté jardin, la façade a été entièrement recomposée en brique au XIX^e siècle. Dans son prolongement, une aile de dépendances datée 1876 relie la maison à une tour carrée antérieure élevée en bordure du fleuve. Coiffée d'un pavillon d'ardoises - récemment restauré - souligné d'une frise dentée sur denticules, cette tour semble contemporaine de la construction du château. Le jardin emmuré qui s'étend au pied de ces bâtiments, est fermé au sud par un long volume de dépendance des XVIII^e et XIX^e siècles. La composition régulière, établie sur deux niveaux parallèles à la Meuse, est une œuvre du paysagiste dinantais Hector Matthieu, réalisée en 1926. Ce jardin compte, avec celui du prieuré d'Anseremme, parmi ses travaux les plus achevés et aujourd'hui les mieux conservés grâce aux soins apportés par les propriétaires successifs. Il occupe l'emplacement d'un jardin rectangulaire emmuré attesté à la fin du XVIII^e siècle - peut-être même plus ancien - dont on conserve les murs d'enceinte. Aménagée sur deux niveaux parallèles à la Meuse, la composition comprend un premier jardin formel s'étirant en regard de la façade du corps de logis jusqu'à l'extrémité ouest de la propriété. Des parterres de gazon élégamment découpés de sentiers sont encadrés d'un léger talus gazonné sur lequel figurent deux suites de topiaires de gabarits différents. Au-delà d'un haut wellingtonia, la composition intègre un court de tennis suivi d'une pergola élevée sur un soutènement de pierre et s'appuyant contre le mur ouest du jardin. Côté sud, trois hautes haies de charme accompagnées de tilleuls taillés doublent l'enceinte. En contrebas d'une longue plate-bande d'hortensias comprise entre deux haies de buis; deux parterres de gazon précédaient un verger de plein vent. On accède à ce jardin par deux volées d'escaliers rapprochées jadis axées sur le premier parterre. D'après

une photographie de 1954, ce long parterre qui précède les dépendances de 1876, était aménagé en creux et rehaussé de plates-bandes fleuries et d'éléments taillés. Cet élément a depuis été supprimé au profit d'une zone de loisir. Un second parterre, de forme trapézoïdale, était marqué de topiaires d'angle et d'une corbeille centrale. Aujourd'hui, un chemin coupe une surface gazonnée dont le dessin creusé en hémicycle est souligné par une plate-bande de rosiers et quelques topiaires. Deux grands arbres - un cèdre et un platane - cachent la vue vers l'ancien verger. Malgré ces récents remaniements, la composition demeure un témoin représentatif des années 1920 à la fois par le caractère formel du tracé, par l'élégance des petits ouvrages d'art et par la singularité des hauts topiaires d'if.

Description

Éléments architecturaux : En limite ouest du jardin, pergola dont les piliers carrés en brique à bases et chapiteaux en pierre calcaire supportent des solives. La construction est installée sur un soutènement en moellons de grès couvert d'un dallage irrégulier doté à chaque extrémité d'une volée de quatre degrés. La structure n'est plus agrémentée de végétaux grimpants. Une vigne vierge couvre néanmoins le mur de clôture de la propriété adjacente. L'entrée du jardin emmuré précédant la cour d'honneur (à l'est) est flanquée de piliers en pierre calcaire sommés de volumineux amortissements décoratifs.

Éléments mobiliers : L'extrémité du mur de soutènement séparant les deux niveaux de jardin est ponctué, près de la maison, d'une large urne à couvercle et panse sphérique.

Éléments végétaux : Trois grands arbres ponctuent la propriété : un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*) à l'extrémité du long jardin régulier; un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* « *Glauca* ») et un platane (*Platanus x acerifolia*) à proximité du jardin fruitier. A l'avant plan de cet ensemble, un murier noir (*Morus nigra*). Devant l'angle nord de la façade du corps de logis, un chêne pedonculé (*Quercus robur*) offre un joli contraste aux formes taillées du jardin formel. Deux érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) accompagnent la façade du volume de dépendances fermant le jardin au sud. La composition principale est encadrée de six hauts topiaires d'if (*Taxus baccata*) taillés en cône sur une importante base carrée (autrefois conduits en plateaux doubles surmontés d'un cône) et de quatre topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) de forme sphérique. Les angles des parterres de gazon découpés sont toujours marqués par des groupes de yucca. Deux haies de buis (*Buxus sempervirens*) d'importance inégale enserrant une longue et étroite plate-bande d'hortensia (*Hydrangea macrophylla*) séparent cet ensemble du jardin bas. La limite sud de la propriété au-delà du volume de dépendance est plantée de trois rangs de charme (*Carpinus betulus*) conduits en hautes palissades de verdure et d'une ligne de tilleuls palissés. Dans la cour d'honneur, une large corbeille de buis (*Buxus sempervirens*) entoure une plantation de chèvrefeuille (*Lonicera nitida*) tandis que, contre le mur nord, des essences malvenues perturbent l'équilibre de cet espace clos.

Potager : En contrebas du court de tennis, reliefs d'un verger hautes tiges sur une surface enherbée, complétés de quelques jeunes pieds. Un tulipier (*Liriodendron tulipifera*) a été récemment planté au milieu des fruitiers. Le mur des dépendances prolongeant le corps de logis vers le fleuve accueille quatre remarquables poiriers palissés en candélabre.

État de conservation : Le jardin formel dessiné en 1926 occupe l'espace d'un ancien jardin emmuré - déjà signalé sur la carte de Ferraris - dont l'emprise, délimitée au nord par la Meuse, est demeurée identique. La composition principale dans l'axe du corps de logis est étonnamment bien conservée à l'exception des rosiers des plates-bandes qui encadraient les parterres de gazon. Dans le jardin bas, la forme du parterre a été modifiée après 1954 pour intégrer un sentier de promenade ainsi que de petits massifs arbustifs. Le jardin emmuré situé au-delà de la rue du Prieuré - aujourd'hui hors propriété - est laissé à l'abandon depuis quelques décennies.

Maintenance : Conscient de la qualité des aménagements réalisés en 1926, le propriétaire effectue un entretien constant, minutieux, réservant des attentions toutes particulières aux nombreux travaux de taille. L'excellente tenue des sentiers de parterre et des gazons découpés contribue au maintien des proportions de la composition originale. En complément, on pourrait souhaiter retrouver les formes originelles des six hauts sujets en if jadis taillés en plateaux.

Documents iconographiques



La composition formelle d'Hector Mathieu (1926) maintenue mais simplifiée. © N. de Harlez



La pergola. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 117/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 53/3 (Bioul) Impr. coul. 1934

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 53/3

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 53/3/2

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 3, t. 22, p. 1164-1165.

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Jardin du Château de Godinne*

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

« Visite au château et à l'église de Godinne », *Le Patriote illustré*, 70e année, n°13, 28 mars 1954, p. 401-402.

Informations administratives

Intitulé du classement : Site

Éléments classés : alentours du château

Arrêté : 1959-12-02

Publié : oui

Superficie : 1,5 hectare

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-04-04

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

classement : Site

Type : Composite